



## BON DE COMMANDE

### Analyse de la performance et du potentiel de votre marque en Grande Distribution sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Données CIRCANA 2025 -

***A renvoyer complété et signé à [sarah@ariasud.com](mailto:sarah@ariasud.com)***

Société : .....

Contact : ..... Fonction : .....

Tél : ..... E-Mail : .....

#### **I / OFFRE DE PRESTATION DE SERVICE**

L'ARIA Sud, en partenariat avec CIRCANA, vous propose une analyse de la performance et du potentiel de développement de votre marque en Grande Distribution, sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à partir des données issues des sorties caisses 2025.

Cette analyse vous permet de mesurer précisément votre chiffre d'affaires « sell-out » ainsi que votre part de marché, afin d'évaluer objectivement votre performance en Grande Distribution. Elle vous offre également une lecture claire de votre positionnement face à vos principaux concurrents, en mettant en évidence vos forces et vos axes de différenciation.

Au-delà du constat, l'étude vous aide à identifier vos relais de croissance prioritaires, en analysant les dynamiques du marché, notamment le poids et l'évolution des marques de distributeurs, des marques nationales et des marques à ancrage régional.

Grâce à ces données fiables et reconnues par les enseignes, vous pourrez construire un argumentaire commercial solide pour appuyer vos démarches de référencement et de développement. Enfin, l'analyse met en lumière les zones géographiques et les segments les plus porteurs, vous permettant de concentrer vos efforts là où le potentiel de croissance est le plus élevé.

Cette prestation permet aux entreprises agroalimentaires d'accéder à des données marché stratégiques, habituellement réservées aux grands groupes, afin d'orienter leurs décisions commerciales.

**Je souhaite analyser la performance et le potentiel de ma(mes) marque(s) suivante(s) :**

*Merci de renseigner votre/vos marque(s) en MAJUSCULE que vous souhaitez analyser.*

- |         |         |
|---------|---------|
| 1. .... | 4. .... |
| 2. .... | 5. .... |
| 3. .... | 6. .... |

**[Téléchargez ici la liste des marques](#)** analysées par CIRCANA.



## BON DE COMMANDE

### Analyse de la performance et du potentiel de votre marque en Grande Distribution sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Données CIRCANA 2025 -

Je souhaite analyser le développement potentiel de ma/mes marque(s) sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la/les catégorie(s) suivante(s) :

[Téléchargez ici la listes des catégories](#) proposées par CIRCANA.

Catégorie(s) souhaitée(s) (en MAJUSCULE)	Tarifs réservés aux adhérents ARIA SUD 2026
.....	<input type="checkbox"/> 500€ HT
.....	<input type="checkbox"/> 450€ HT
.....	<input type="checkbox"/> 450€ HT
.....	<input type="checkbox"/> 450€ HT
.....	<input type="checkbox"/> 450€ HT
TOTAL HT = ..... + 20 % de TVA, soit = .....€ TTC	

## II / LIVRABLE ET RESTITUTION

L'analyse des données CIRCANA sera réalisée par Patrick Clément, consultant spécialisé en DATA, mandaté par l'ARIA Sud. Il en assurera également la restitution lors d'une présentation suivie d'un échange d'une durée d'environ 30 minutes en visioconférence.

### Vous recevrez le livrable après la visioconférence suivant le modèle-type présenté :

- Analyse de la performance de votre marque sur sa catégorie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Analyse du développement potentiel de votre marque dans sa catégorie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Analyse concurrentielle de votre marque dans sa catégorie dans chaque département de la région

<u>Date et signature :</u>	<u>Cachet :</u>

Conditions de participation et de règlement : La participation est prise en compte dès réception du bon de commande par l'ARIA SUD. Une facture est émise à réception du bon de commande. 100% du montant total de la facture est à régler à réception.

Conditions d'annulation : Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail ou courrier). Pour toute annulation au-delà de 5 jours après la date de signature du bon de commande, l'ARIA SUD se réserve le droit de réclamer le règlement de la commande.